



HAL
open science

Où est passé le développement durable dans les écoles ?

Loïc Casson

► **To cite this version:**

| Loïc Casson. Où est passé le développement durable dans les écoles ?. 2022. hal-04469336

HAL Id: hal-04469336

<https://u-picardie.hal.science/hal-04469336>

Submitted on 20 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Où est passé le développement durable dans les écoles ?

L'été 2022 a été marqué du sceau du dérèglement climatique. Après un printemps estival, trois vagues de chaleurs intenses et de nombreux orages, chacun de nous a croisé la question du développement durable. Il en va certainement de même à l'École où nombre d'enseignants abordent cette nouvelle année scolaire avec l'idée de travailler plus et mieux l'éducation au développement durable¹.

Pour ce faire, ils vont pouvoir être appuyés par le nouveau ministre de l'Éducation Nationale pour qui « la question écologique » est justement le 4^{ème} axe de son programme. Ainsi Pap Ndiaye, dans sa lettre d'investiture, déclarait que cette problématique était « urgente et cruciale ». Il disait aussi que son ministère « doit engager, dans toutes ses dimensions, une mobilisation forte sur le sujet. [...] Ce qui suppose aussi de renforcer, dans les programmes scolaires, l'enseignement sur le sujet »².

Il faut bien dire que c'est un enseignement particulier. D'abord, il n'est pas disciplinaire. Ensuite, il cultive le paradoxe de figurer dans les objectifs d'apprentissage sans disposer d'un volume horaire dédié. C'est certainement sa transversalité qui justifie cet état de fait alors que d'autres éducations comme la musique, l'EMC et l'EPS ont des horaires d'enseignement bien déclarés. Concrètement, le développement durable est inscrit au B.O., mais pas dans les emplois du temps des écoles.

Cinq mois plus tard, Pap Ndiaye rappelle son engagement pour le développement durable dans sa circulaire de rentrée. Selon lui, « la formation des élèves sur ces thématiques n'apparaît pas suffisante »³, aussi il demande au Conseil Supérieur des programmes (CSP) d'aller au-delà des travaux menés en 2020. En attendant, les écoles « doivent poursuivre leur action volontariste »⁴ et placer la transition écologique au cœur de leur projet. Ce discours laisse la part belle à l'initiative des équipes enseignantes sans pour autant fixer un nouveau calendrier ou cadre horaire (comme cela a été fait avec les 30 minutes d'activité physique quotidienne).

¹ Dans la suite du texte, le développement durable prendra l'acronyme « DD ».

² Lettre de Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, adressée aux professeurs, sur les grandes orientations du ministère (lutte contre les inégalités, les savoirs fondamentaux, bien-être des élèves, écologie, revalorisation), Paris le 27 juin 2022.

³ Circulaire de rentrée 2022, « Une École engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être », Circulaire du 29-6-2022 (NOR : MENE2219299C), p. 6.

⁴ *Ibid*

Une politique territoriale très inégale

À une échelle plus locale, les missions académiques EDD relayent ce message de rentrée avec de fortes disparités. Par exemple, l'académie d'Amiens est on ne peut plus claire sur la place de cet enseignement, car elle évoque une « mission centrale de l'école »⁵. Cela se traduit directement dans le processus de formation continue où M@gistère propose sept tutoriels « Développement durable ». Parmi ceux-ci un seul est dédié au cycle 1, quatre au cycle 2, six au cycle 3 et cinq au cycle 4. Avec notamment pour les cycles 2,3 et 4 « l'albedo des glaces » ou « la dilatation des océans ». Même si ces formations s'appuient sur des situations réalisables en classe, leurs intitulés laissent à penser qu'elles sont parfois destinées à des enseignants scientifiquement experts. Observée globalement, l'offre de formation nationale est plutôt adressée aux collèges et lycées où les éco-délégués sont obligatoires alors qu'ils sont seulement encouragés en CM1-CM2.

Pour d'autres académies, c'est souvent l'appel à projets, l'inscription à des défis ou des concours qui représentent le mieux la dynamique d'enseignement du DD dans les écoles. Par exemple, l'académie de Grenoble financera cette année certaines écoles à hauteur de 500 euros. Pour ce faire, elles devront relever l'un des 54 défis de l'année « Grenoble Capitale Verte de l'Europe » en s'inscrivant (ou plutôt en souscrivant) au projet « coup de pouce vert »⁶.

Ce discours académique très volontariste donne l'image d'institutions fortement mobilisées. Cette dynamique de projets est parfois si incitative qu'elle semble incontournable. Rappelons que le DD n'est qu'un axe parmi d'autres dans la politique éducative nationale et que rien n'oblige les enseignants à y créer des projets. Finalement, ces exemples nous montrent que la sensibilisation au DD dans les écoles est très dépendante de son implication territoriale. Elle est donc pour le moins hétérogène, ponctuelle, sans égalité nationale et surtout sans enseignement reproductible. Bien sûr pour les écoles déjà engagées sur d'autres projets, il sera difficile de s'intégrer à ceux du DD. Il restera cependant pour ces élèves les enseignements hebdomadaires dispensés au sein de leur classe.

Des programmes peu lisibles

Avant toute conception de séance, les enseignants consultent les programmes. Il s'agit là d'un geste rassurant autant qu'un élément de culture professionnelle très ancré depuis la formation initiale, le concours et les premières années de titularisation. Et pour ce qui concerne les enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable, les programmes de la rentrée 2020 ont été renforcés. En effet, le CSP avait remis en décembre 2019 des propositions en ce sens à Jean-Michel Blanquer. Mais, en scrutant ces programmes⁷ 2020, force est de constater qu'il est bien difficile de trouver la place du DD. Difficulté prévisible puisque ce n'est ni une discipline ni une éducation heuree. Il

⁵ Lettre de rentrée 2022-23 de la mission académique pour l'Éducation au Développement Durable.

⁶ Projet doté de 30 000 € financés par l'État (15 000 €), La Poste (10 000 €) et Bouygues Énergies (5000 €).

⁷ BO n° 31 du 30 juillet 2020.

faut donc fouiller, explorer ces imposants documents et chercher ce qui peut bien se rattacher au DD. Ce manque de lisibilité constitue manifestement un premier frein à cet enseignement. Jean-Michel Blanquer, dans sa lettre de saisine du 20 juin 2019, avait pourtant demandé au CSP de « proposer des enseignements plus explicites [et] des contenus supplémentaires sur les enjeux du changement climatique, du développement durable et de la biodiversité ». Certainement conscient de ce manque de clarté, le Ministère avait produit ensuite une version du texte qui mettait en évidence les modifications apportées. Le DD y était plus facilement repérable puisque tout ce qui le concernait apparaissait clairement en vert. Mais en cette rentrée 2022, les repères colorés spécifiques du DD ont été gommés, tant sur *Éduscol* que sur le site *Éducation.gouv*. Le DD reste donc aujourd'hui difficile à saisir pour les enseignants qui cherchent à le trouver dans l'ensemble des programmes de l'École.

Ce sont les programmes du cycle 3 qui laissent la place la plus importante au DD, et ce, dans le domaine des sciences. Effectivement, en dehors de l'EMC, les autres domaines des programmes ne semblent guère repeints de vert. Ce sera donc dans les sciences du cycle 3 que les enseignants intégreront le plus probablement les apprentissages liés au DD. Toutefois, un récent rapport de l'Inspection Générale⁸ au sujet des cours moyens nous indique que les sciences sont minimisées dans les pratiques de ces classes. En se basant sur les emplois du temps affichés, cette enquête montre que « les sciences et technologies sont un domaine d'enseignement pour lequel les horaires dans les emplois du temps sont particulièrement inférieurs aux horaires attendus ». Le volume annuel d'enseignement des sciences serait de 47 heures au lieu des 72 heures attendues et la moitié des classes ne traiteraient au plus que six leçons de sciences dans l'année. On en déduit que les enseignements liés au DD seront eux-aussi minimisés au quotidien de la classe. Ainsi, les programmes qui constituent habituellement le cadre horaire et notionnel des enseignements ne paraissent pas remplir cette fonction pour le cas du DD intégré aux sciences.

Le DD est donc condamné à se frayer une place *a posteriori* dans les emplois du temps disciplinaires. Cela se fera à la faveur d'actions ou de projets. C'est là certainement un écueil pour les enseignants qui construisent très tôt leur année scolaire et qui peineront ensuite à placer le DD dans l'élaboration de leurs progressions/programmations. L'enseignement du DD ne semble donc pas aisément prévisible, programmable et reproductible puisque chaque projet vise des objectifs différents et possède son propre rythme d'apprentissage (action ponctuelle, action de cycle, action d'école).

Des manuels peu aidants

L'aide viendra peut-être des manuels de cycle 3. Là encore le même rapport de l'IGÉSR émet un bémol puisqu'il nous dit qu'« en français comme en mathématiques, 40 % seulement des classes disposent de manuels et qu'ils sont pratiquement inexistantes dans les autres matières »⁹. Les sciences et l'histoire-géographie, qui sont majoritairement le support du DD, n'outilleront donc pas les élèves pour mener ces apprentissages. Toutefois, nombreux sont

⁸ IGÉSR, *L'enseignement en cours moyen : état des lieux et besoins*, n° 2022-048, avril 2022, p. 11-13.

⁹ *Op. cit.*, p. 21.

les enseignants qui s'inspirent d'un manuel et de son guide du maître. Pour les sciences et technologies au cycle 3, il semble qu'un seul éditeur ait produit un manuel en accord avec les recommandations de 2020. Les autres n'ont pas réactualisé les pages liées au DD et demeurent sur les programmes de 2018. Magnard dans sa nouvelle édition 2020 affiche en couverture du manuel de CM2 qu'il s'agit « du premier cahier écoresponsable ». Le manuel est en fait imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement et de papier recyclé. Toutefois, aux contenus classiques s'ajoutent en fin de chapitre, 4 doubles pages dédiées au DD (transition énergétique, biodiversité, protection, réchauffement). Il y a bien là les contenus supplémentaires demandés par Jean-Michel Blanquer en juin 2019. Les autres manuels de sciences au cycle 3 ne proposent généralement qu'une offre réduite de chapitres liés au DD. On y observe souvent la question de DD ajoutée à la fin des chapitres habituels à la manière d'un supplément optionnel. Ainsi les manuels, rares dans les classes, sont peu aidants pour les enseignants.

Pour conclure

Après l'avoir cherché dans les « outils du maître », il est légitime de se demander où est passé le développement durable dont on parle tant. Il y a manifestement un hiatus et même un sérieux différentiel entre les ambitions affichées par le Ministère et la réalité programmatique ou pratique du DD en classe.

Assez difficile d'accès dans les programmes, dans les manuels ou dans la formation, le DD ne semble présent que dans les très nombreux projets proposés ou imposés par les académies. Ainsi, pour certains enseignants, le DD prendra la forme d'un enseignement libre, supplémentaire, optionnel ou opportuniste pour d'autres. C'est une sorte d'éducation buissonnière où ils ont le plaisir de reconnecter leur engagement citoyen avec celui de leur liberté pédagogique. Cela tient parfois de l'acte militant. Et si nombre d'enseignants témoignent aujourd'hui d'un réel investissement dans les projets liés au DD, ceux qui souhaiteraient simplement suivre les préconisations du cadre institutionnel se heurtent à un DD invisibilisé. Le DD peut donc être très présent dans les pratiques de classe, mais il peut aussi être inexistant pour les enseignants qui ne souscrivent pas à l'actuelle politique de projets ou qui s'engagent sur d'autres thématiques de projet.

Bien que promu par le Ministère et demandé par les enseignants toujours soucieux de répondre aux grands enjeux sociétaux, le développement durable n'a pas encore trouvé de place stable au sein des enseignements de l'École en cette rentrée 2022.